

REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE RURALE DE SAKADAMNA

PROCES VERBAL DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2022

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE RURALE DE SAKADAMNA

PROCES VERBAL DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2022

L'an deux vingt-deux et les 22,23 et 24 Avril s'est tenue la première session ordinaire du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur HAROUNA NANI Maire de la commune.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière session,
2. Examen et adoption des comptes administratifs et de fin de gestion de l'exercice 2021
3. Lecture d'une lettre du chef d'agence de la BAGRI de Dosso
4. La réactualisation du PDC expiré depuis 2019
5. Le cadre de concertation sur l'éducation
6. LES FORAS ZONAUX
7. Le cas du tracteur de la Mairie
8. Divers

Etaient présents à la session ci-joint la liste de présence

Quinze conseillers sur les 18, le représentant du Sultan de Dosso et les agents des services techniques communaux.

Après la Fatiha suivi du discours du Président du Conseil Municipal, qui à la suite a souhaité la bienvenue aux participants et a fait un bref rappel des points inscrits à l'ordre du jour ;

Le programme de la session :

- Jour1 : lecture et adoption du PV de la dernière session et Adoption des comptes administratifs et de fin de gestion de l'exercice 2021
 - Jour 2 : Lecture de la lettre du chef d'agence de la BAGRI adressée au Maire, la réactualisation du PDC et le cadre de concertation
 - Jour 3 : les foras zonaux, le cas du tracteur et Divers
 -
- 1) Lecture et adoption du PV de la session précédente

Ce fut la lecture du PV de la session précédente par le rapporteur, aucun amendement ne fut apporté le PV est adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2) Examen et adoption des comptes administratifs et de fin de gestion de l'exercice 2021

S'agissant de ces comptes, le Receveur a pris la parole pour présenter le compte de gestion et le SM le compte Administratif de l'exercice 2021 ; une liste d'intervenants est ouverte pour d'éventuelles questions.

Après un long débat enrichissant entre exécutif, comptable et participants ces deux comptes furent adoptés à l'unanimité des participants.

3) Lecture de la lettre du chef d'agence de la BAGRI de Dosso

Après lecture de la lettre dans laquelle le chef d'agence a fait savoir au Maire que sa commune a bénéficié d'un concours de la BAGRI à hauteur de FCFA 3 320 000 au taux de 12,75% l'an hors TVA, remboursable en 24 mois (24 échéances) dont l'encours à cette date est de 0 FCFA ;vous rappelons que faute de provision sur le compte N° 20217480002, des échéances n'ont pas pu être prélevées, s'élevant globalement à la somme de 4 041 463 FCFA plus les intérêts et pénalités de retard. L'engagement net à la date d'aujourd'hui s'élève à 4 041 463 FCFA, la parole fut donnée au Maire sortant qui dans ses explications disait que c'était au moment de la construction du marché de BANA KOARA ou le projet demandait la contrepartie de la Mairie qui s'élevait à 3 320 000 FCFA. Hors à ce moment la Mairie ne disposait pas de fonds. Cependant comme ce projet concernait plusieurs communes du Département de Dosso le Conseil Régional a demandé auprès de la BAGRI le fonds nécessaire pour chaque commune. Ainsi fait, après la construction du marché nous étions dans le remboursement de ces fonds ou nous avons pu payer jusqu'à 750 000f CFA. Et c'est à ce moment qu'intervient aussi le paiement de frais du tracteur. Compte tenu de la faiblesse de nos caisses nous n'avons pu que payer pour le tracteur : 11 000 000f CFA. Suite à un long débat le conseil a décidé de délibérer sur le remboursement de ce prêt à condition que le Maire ait la convention du crédit ;

Concernant les points 4,5 et 6 (la réactualisation du PDC, le cadre concertation sur l'éducation et les foras zonaux), des termes de références ont été faits pour le financement de ces activités, le projet PACT II a pris en charge le financement de ses activités et à demander au Conseil de délibérer raison pour laquelle ces trois (3) points ont été mis à l'ordre du jour.

7. Le cas du tracteur en panne

Sur ce point il n'y a pas eu un long débat par ce que la Mairie n'a pas le moyen de le réparer et le conseil a décidé de vendre le tracteur pour acheter un véhicule pour la Mairie et le Président a profiter de l'occasion pour mettre en place un comité de vente qui est

Composé comme suit :

Président : Yayé Harouna conseiller

Rapporteurs : Receveur et Saadou Siddo conseiller

Membres :

Adizatou Issaka conseillère

Mamane Harouna conseiller

Zakari Idé conseiller

8) DIVERS

La situation alimentaire est mise en débat, la signature d'un contrat entre la Mairie et Airtel Niger suite à l'installation d'une antenne à Bana koara et le recrutement militaire prévu pour le mois de Mai 2022, la commune aura 15 places ;

L'ordre du jour étant épuisé le Président a levé la séance

LE RAPPORTEUR



LE PRESIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL

